

Le Conseil fédéral a nommé :

(le 5 Novembre 1860)

Mr. Pierre *Mottaz*, de Syens (Vaud), receveur de péage à St. Cergues (Vaud).

(le 9 Novembre 1860)

Mr. Joseph *Keller*, Administrateur de la station du chemin de fer St. Margrethen (St. Gall), buraliste postal au dit lieu.



INSERTIONS.

AVIS.

La Chancellerie soussignée informe le public que l'Envoyé du Royaume de Bavière près la Confédération suisse est retourné à *Carlsruhe* le 31 Octobre dernier, et qu'il continuera à y expéder les affaires qui lui seront adressées, à l'exception des passeports et des vidimations de documents, dont le Consulat général à Winterthour reste chargé pour le moment.

Berne, le 2 Novembre 1860.

La Chancellerie fédérale.

Mise au concours.

La IV. législature étant expirée, un concours est ouvert pour les places de *traducteurs* au Conseil national et au Conseil des Etats, et les offres de service devront être remises d'ici au 15 Novembre prochain à la Chancellerie fédérale, où il peut être pris connaissance de l'instruction pour les *traducteurs*.

D'après cette instruction, les traducteurs ont à rendre en langue française les protocoles des deux Conseils, de plus les rapports et propositions des Commissions, ainsi que la substance d'un discours.

Les traducteurs touchent un traitement de 20 francs par jour, et sont

indemnisés de leurs frais de voyage sur le même pied que les membres^m du Conseil national.

Dans le cas où un examen des postulants serait jugé nécessaire, il ne pourrait être accordé aucune indemnité de voyage.

Les offres de service devront être accompagnées de certificats de mœurs, sans lesquels il serait inutile de se présenter.

Berne, le 26 Octobre 1860.

La Chancellerie fédérale.

Mise au concours.

Un concours est ouvert pour la place de Secrétaire au Département fédéral de Justice et Police avec un traitement annuel de fr. 3000.

Les citoyens suisses qui veulent concourir à cette place, ont à adresser leurs offres de services, accompagnées de bons certificats, au susdit Département, d'ici au 1. Décembre prochain.

Berne, le 26 Octobre 1860.

La Chancellerie fédérale.

Mise au concours.

Un concours est ouvert pour les places d'*huissier du Conseil national et du Conseil des Etats*. Les huissiers touchent un salaire de fr. 6* par jour et l'on exige qu'ils parlent l'allemand et le français. Les offres de service peuvent être adressées à la Chancellerie fédérale, d'ici au 15 Novembre prochain.

Berne, le 26 Octobre 1860.

La Chancellerie fédérale.

Publication.

Conformément à l'art. 60 du règlement de l'Ecole polytechnique fédérale, on fait savoir par la présente qu'ensuite des preuves de capacité

*Non fr. 5.

fournies dans les répétitions et concours, ainsi que des résultats de l'examen qui a été subi, le Conseil d'école suisse a délivré

à Mr. *François Henggeler* de Unterägeri (Zoug)

un diplôme d'ingénieur-mécanicien, avec note *Très-bien*.

Zurich, le 31 Octobre 1860.

Au nom du Conseil d'Ecole suisse,

Le Secrétaire :
Prof. STOCKER.

Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franc de port et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent *distinctement* leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

Facteur de banlieue à Genève. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 20 Novembre 1860, à la Direction des postes à Genève.

1) *Chef du Bureau des télégraphes* à Genève. Traitement annuel fr. 2400. S'adresser, d'ici au 24 Novembre 1860, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

2) *Télégraphiste* à Coire. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 15 Novembre 1860, à l'Inspection des télégraphes à Bellinzzone.

3) *Facteur de lettres* à Genève. Traitement annuel fr. 1040. S'adresser, d'ici au 21 Novembre 1860, à la Direction des postes de Genève.

4) *Commis de poste* à la Chaux-de-Fonds (Neuchâtel). Traitement annuel fr. 1080. S'adresser, d'ici au 15 Novembre 1860, à la Direction des postes de Neuchâtel.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1860
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	56
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.11.1860
Date	
Data	
Seite	202-204
Page	
Pagina	
Ref. No	10 058 386

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.